

Boîtes d'alarmes d'incendie.

- 1 Douane et N. Front.
2 Canal et Decatur.
3 Douane et Royale.
4 Bienville et Decatur.
5 St-Louis et Royale.
6 Canal et Chartres.
7 Chartres et Decatur.
8 Station de police du 3me precinct, 715 Chartres.
9 St-Philippe et Decatur.
10 Decatur et Hôpital.
11 Dumaine et Bourbon.
12 Dauphine et Hôpital.
13 Royale et Ursuline.
14 St-Philippe, Pompe No 7.
15 St-Louis et N. Bemparts.
16 Canal et N. Bemparts.
17 Canal et Tr. Oupitoulas.
18 Canal et C. amp.
19 Natchez et Tchoupitoulas.
20 Poydras et Sud Petera.
21 Poydras et Magasin.
22 Gravier et Magasin.
23 Poydras et Camp.
24 Perdido, près St-Charles; Pompe No 13.
25 Gravier et St-Charles.
26 Commin et Carondelet.
27 Canal et Baronne.
28 Union et Dryades.
29 Poydras et Bemparts.
30 Gravier et Bemparts.
31 Magasin et Girod (Pompe No 4).
32 Lafayette et Delta.
33 Jolie et Water.
34 Julie, entre Commerce et Tchoupitoulas.
35 St-Joseph et Sud Petera.
36 St-Joseph et Camp.
37 Jolie et St-Charles.
38 Magasin, près Poydras, Pompe No 6.
39 Callope et S. Petera.
40 Callope et Annonciation.
41 Erato et Constance.
42 Callope et Camp.
43 Callope et Carondelet.
44 St-Charles et Erato.
45 W. Howard et S. Bemparts.
46 Callope et Freret.
47 Julie et Liberté.
48 Lafayette et Sud Robertson.
49 Workhouse.
50 Ave. Tulane et S. Bassin, Station de Police du 1er Precinct.
51 Ave. Tulane, près S. Liberté.
52 Ave. Tulane et S. Claiborne.
53 Ave. Tulane et S. Claiborne.
54 Poydras, près Freret.
55 Lafayette et Miro.
56 Palmyre et S. Roman.
57 Avenue Tulane et Dupré.
58 S. Erard et Palmyre.
59 Avenue Tulane et S. Toull.
60 Erato et Magolia.
61 Magolia, entre Clio et Callope.
62 Erato et Franklin.
63 Terpsichore et Franklin.
64 Melpomène et Dryades; Pompe No 20.
65 Tete de la rue Thalle.
66 Hunter et Tchoupitoulas; Pompe No 1.
67 Henderson et Front.
68 Tchoupitoulas, près Orange, Pompe No 12.
69 Bacc et Annonciation.
70 Bacc et Magasin.
71 Terpsichore et Chippewa; 3me Station de Police.
72 Belligieuse et Market.
73 Melpomène et Camp.
74 St James et S. Petera.
75 Felicité et Chippewa.
76 Felicité, près Orange.
77 St Marie et Tchoupitoulas.
78 St André et Fulton.
79 Terpsichore et Carondelet.
80 St André et Magasin.
81 St Charles Avenue et Felicité.
82 St André et Dryades.
83 St André et Magolia; Pompe No 27.
84 Jackson et Bousseau; E. et L. Co. No 1.
85 Jackson et Laurel; Pompe No 22.
86 Jackson et Collade.
87 Annonciation et Sorapara.
88 Tchoupitoulas et Sorapara.
89 Jackson et Carondelet.
90 Jackson et Liberté.
91 Premiere et Constance.
92 Premi re, près St-Charles, Pompe Chippewa.
93 Premier et Howard.
94 Dryades et Deuxieme.
95 Deuxieme et Chestnut.
96 Troisieme et Tchoupitoulas.
97 Quatrieme et Laurel.
98 Esplanade et N. Bemparts.
99 Toulouse et Bourbon.
100 St-Pierre et N. Claiborne; Pompe No 21.
101 Dumaine et St. Claude; Pompe No 10.
102 Ursuline et Liberté.
103 Esplanade et Liberté.
104 Chemin du Bayou et N. Claiborne.
105 Ursuline et N. Prieur.
106 Ursuline et N. Broad.
107 Chemin du Bayou et Galvez; Pompe No 3.
108 St-Arne et N. Miro.
109 Dumaine et N. White.
110 Esplanade et N. Dupré.
111 Esplanade et Pont du Bayou; Station de Chars.
112 Dumaine et avenue Hagan.
113 Esplanade et Bourbon.
114 Tour et Royale.
115 Bourbon et N. Bemparts.
116 Champs-Elysées pres Dauphine; Station de Police du 3me precinct.
117 Tour et N. Villers.
118 Quatrieme et Prytanée.
119 Quatrieme et Dryades.
120 Avenue Washington et Chippewa.
121 Washington et Camp; Pompe No 23.
122 Washington et Magolia.
123 Sixieme et S. Bemparts.
124 Fleuss et Annonciation.
125 Septieme et Fulton.
126 Neuvieme et Magasin.
127 Harmonie et Tchoupitoulas.
128 Huitieme et Chestnut.
129 Harmonie et Carondelet.
130 Bassin pres Conti, E. et L. No 4.
131 Canal et Marais.
132 St-Pierre, Station de Police du 4me precinct.
133 Toulouse et Liberté.
134 Douane et N. Robertson.
135 St-Louis et N. Villers.
136 St-Louis et N. Claiborne.
137 St-Louis et N. Prieur.
138 Bienville et N. Derbigny.
139 Bienville et N. Johnson.
140 Canal et N. Rochobla.
141 Canal et N. Broad.
142 Canal et N. Erard.
143 Canal et N. Gédéon.
144 Canal et N. Alexandre.
145 Bienville et avenue N. Hagan.
146 Douane et avenue Carrottton.
147 Alexandre et Chemin N. Marais.

- 119 Annette et Marais.
120 Laryrouse et Claiborne.
121 N. Claiborne et St-Antoine.
122 N. Claiborne et Champs-Elysées.
123 Français et Grant.
124 Français et N. Broad; Starn's Factory.
125 Colombus et St-Claude.
126 Columbus et N. Roman.
127 Laharpe et Grande Route St Jean; station des chars.
128 Lapeyrouse et N. Galvez.
129 Chemin du Bayou et N. Digby no 1.
130 Entree aux Fair Grounds, Rue Sauvage.
131 Marigny et N. Peters.
132 Mandeville et Marais.
133 Avenue Lafayette et Chartres.
134 Avenue Lafayette et Urquhart; Station des Chars.
135 Avenue St-Roch et Villere, Pompe No 8.
136 Mandeville et Marais.
137 Espagne et N. Bemparts.
138 Bourgoine et Marigny.
139 Presse et N. Peters; N. E. Railroad.
140 Clouet et Royale.
141 Louis et Chartres.
142 Dauphine et Montega.
143 Dauphine et Port; Pompe No 5.

- 144 St-Ferdinand et St-Claude.
145 Marais et Louis.
146 St. Claude et Congra.
147 Elmir et Bourgoine.
148 Louis et Bourgoine.
149 D. mine et Independance.
150 Dauphine et Mazant.
151 Chartres et Mazant.
152 Pologne et N. Bempart; Station de Chars.
153 Avenue Jourdan et Dauphine.
154 Elzardi et Dauphine.
155 Flood et N. Bemparts.
156 Flore et N. Peters.
157 Delery et N. Peters; Casernes des Etats-Unis.
158 Hancock et Dauphine.
159 Avenue Louisiane et Tchoupitoulas.
160 Avenue Louisiane et Magasin.
161 Avenue Louisiane et Prytanée.
162 Avenue Louisiane et S. Bemparts.
163 Baronne et Constantinople.
164 Amelle et avenue St. Charles.
165 Camp et Foucher.
166 Peniston et Collade.
167 Aline et Laurel.
168 Asteriliz et Magasin.
169 Annonciation et Amelle.
170 Water et Peniston.
171 Constantinople et Tchoupitoulas.
172 Annonciation et avenue Hagan.
173 Berlin et Magasin 1me precinct; Station de Police.
174 Marengo et Prytanée.
175 Milan et Saratoga.
176 Freret et avenue Napoleon.
177 Pitt et avenue Napoleon; Pompe No 11.
178 Cote et Jena.
179 Cedit et Tchoupitoulas.
180 Magasin et Valence.
181 Carondelet et Valence.
182 Valence et Saratoga.
183 Upperville et Prytanée; Station de Chars.
184 Laurel et Lyon.
185 Sont et Tchoupitoulas.
186 Magasin et Magasin.
187 St-Charles et Dufosse.
188 Avenue Peters et S. Bemparts.
189 Avenue Peters et Prytanée.
190 Valmont et Chestnut.
191 Valmont et Laurel.
192 Tchoupitoulas et Octavie.
193 Laurel et avenue Esbrille.
194 Magasin et Joseph.
195 Arabella et Perrier.
196 Avenue Nashville et Chars.
197 Avenue Palmer et Freret.
198 St-Charles et avenue Henry Clay.
199 St-Hur et Calboun.
200 State et Pitt.
201 State et Camp.
202 Avenue Henry Clay et Chestnut.
203 Laurel et Avenue Henry Clay.
204 Tchoupitoulas et Webster.
205 Magasin et Walnut.
206 Broadway et St Charles.
207 Broadway et Esther.
208 Cherokee et Ann.
209 Burdette et Macarty.
210 Cherokee et Hampson.
211 Short et St-Charles.
212 Burdette et Zimble.
213 Hampson et Dublin.
214 Avenue Carrollton et Burtha.
215 Burdette et Hickory.
216 Leonidas et Burtha.
217 Cambronne et Oak.
218 Dublin et Poplar.
219 Jeanette et Joliet.
220 Eagle et Poplar.
221 M. V. B. R. et av. Carrollton.

- 222 St-Charles et Dufosse.
223 Avenue Peters et S. Bemparts.
224 Avenue Peters et Prytanée.
225 Valmont et Chestnut.
226 Valmont et Laurel.
227 Tchoupitoulas et Octavie.
228 Laurel et avenue Esbrille.
229 Magasin et Joseph.
230 Arabella et Perrier.
231 Avenue Nashville et Chars.
232 Avenue Palmer et Freret.
233 St-Charles et avenue Henry Clay.
234 St-Hur et Calboun.
235 State et Pitt.
236 State et Camp.
237 Avenue Henry Clay et Chestnut.
238 Laurel et Avenue Henry Clay.
239 Tchoupitoulas et Webster.
240 Magasin et Walnut.
241 Broadway et St Charles.
242 Broadway et Esther.
243 Cherokee et Ann.
244 Burdette et Macarty.
245 Cherokee et Hampson.
246 Short et St-Charles.
247 Burdette et Zimble.
248 Hampson et Dublin.
249 Avenue Carrollton et Burtha.
250 Burdette et Hickory.
251 Leonidas et Burtha.
252 Cambronne et Oak.
253 Dublin et Poplar.
254 Jeanette et Joliet.
255 Eagle et Poplar.
256 M. V. B. R. et av. Carrollton.

- 257 Ursuline et N. Prieur.
258 Ursuline et N. Broad.
259 Chemin du Bayou et Galvez; Pompe No 3.
260 St-Arne et N. Miro.
261 Dumaine et N. White.
262 Esplanade et N. Dupré.
263 Esplanade et Pont du Bayou; Station de Chars.
264 Dumaine et avenue Hagan.
265 Esplanade et Bourbon.
266 Tour et Royale.
267 Bourbon et N. Bemparts.
268 Champs-Elysées pres Dauphine; Station de Police du 3me precinct.
269 Tour et N. Villers.
270 Quatrieme et Prytanée.
271 Quatrieme et Dryades.
272 Avenue Washington et Chippewa.
273 Washington et Camp; Pompe No 23.
274 Washington et Magolia.
275 Sixieme et S. Bemparts.
276 Fleuss et Annonciation.
277 Septieme et Fulton.
278 Neuvieme et Magasin.
279 Harmonie et Tchoupitoulas.
280 Huitieme et Chestnut.
281 Harmonie et Carondelet.
282 Bassin pres Conti, E. et L. No 4.
283 Canal et Marais.
284 St-Pierre, Station de Police du 4me precinct.
285 Toulouse et Liberté.
286 Douane et N. Robertson.
287 St-Louis et N. Villers.
288 St-Louis et N. Claiborne.
289 St-Louis et N. Prieur.
290 Bienville et N. Derbigny.
291 Bienville et N. Johnson.
292 Canal et N. Rochobla.
293 Canal et N. Broad.
294 Canal et N. Erard.
295 Canal et N. Gédéon.
296 Canal et N. Alexandre.
297 Bienville et avenue N. Hagan.
298 Douane et avenue Carrottton.
299 Alexandre et Chemin N. Marais.

ANNONCES JUDICIAIRES
ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE
Certifié par le présent, que le 21me jour de décembre 1902, intervenu à été rendu en cette cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans les termes et chiffres suivants:
Interdiction de John B. Mayeur - No 67,846.
JUGEMENT.
Pour les raisons ci-dessus assignées par la Cour, la loi et l'évidence étant en faveur de la pétitionnaire lui donnant droit à un décret comme par de droit.
Il est ordonné, adjugé et décerné qu'il y ait jugement en ce qui concerne l'interdiction de John B. Mayeur et d'être incapable de prendre soin de sa personne ou de sa propriété, les frais de cette procédure devant être payés de la propriété des biens dudit interdit.
Jugement lu et rendu en cour ouverte le 24 décembre 1902.
Compromis signé en cour ouverte le 12 janvier 1903.
(Signé) W. E. SOMMERVILLE, Juge.

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is new and patentable. Communications strictly confidential. Handbook of Patents sent free. Write for particulars. Send your special notice, without charge, to the Scientific American.
A handsome illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year in advance. Sold by all newsdealers.
MUNN & CO., 311 Broadway, New York.

L'ABELLE

DE LA Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE, EDITION HEBDOMADAIRE, EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port compris:

\$12 - - - Un an | \$6 - - - 6 mois | \$3 - - - 3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris:

\$15.15 - - Un an | \$7.55 - - 6 mois | \$3.75 - - 3 mois

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi Matin.

Pour les Etats-Unis, port compris:

\$3.00 - - Un an | \$1.50 - - 6 mois | \$1.00 - - 4 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

\$4.05 - - Un an | \$2.05 - - 6 mois | \$1.25 - - 4 mois

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er ET DU 15 DE CHAQUE MOIS.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs remises par MANDATS-POSTAUX ou par TRAITES SUR EXPRESS.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente de propriétés de valeur immobilière de Matine District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente de propriétés de valeur immobilière de Matine District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente de propriétés de valeur immobilière de Matine District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente de propriétés de valeur immobilière de Matine District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente de propriétés de valeur immobilière de Matine District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente de propriétés de valeur immobilière de Matine District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente de propriétés de valeur immobilière de Matine District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente de propriétés de valeur immobilière de Matine District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente de propriétés de valeur immobilière de Matine District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente de propriétés de valeur immobilière de Matine District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente de propriétés de valeur immobilière de Matine District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente de propriétés de valeur immobilière de Matine District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente de propriétés de valeur immobilière de Matine District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente de propriétés de valeur immobilière de Matine District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente de propriétés de valeur immobilière de Matine District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente de propriétés de valeur immobilière de Matine District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente de propriétés de valeur immobilière de Matine District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente de propriétés de valeur immobilière de Matine District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente de propriétés de valeur immobilière de Matine District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente de propriétés de valeur immobilière de Matine District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente de propriétés de valeur immobilière de Matine District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente de propriétés de valeur immobilière de Matine District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente d'une propriété de valeur immobilière de Tredaville District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente d'une propriété de valeur immobilière de Tredaville District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente d'une propriété de valeur immobilière de Tredaville District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente d'une propriété de valeur immobilière de Tredaville District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente d'une propriété de valeur immobilière de Tredaville District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente d'une propriété de valeur immobilière de Tredaville District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente d'une propriété de valeur immobilière de Tredaville District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente d'une propriété de valeur immobilière de Tredaville District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente d'une propriété de valeur immobilière de Tredaville District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente d'une propriété de valeur immobilière de Tredaville District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente d'une propriété de valeur immobilière de Tredaville District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente d'une propriété de valeur immobilière de Tredaville District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente d'une propriété de valeur immobilière de Tredaville District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente d'une propriété de valeur immobilière de Tredaville District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente d'une propriété de valeur immobilière de Tredaville District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente d'une propriété de valeur immobilière de Tredaville District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente d'une propriété de valeur immobilière de Tredaville District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente d'une propriété de valeur immobilière de Tredaville District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente d'une propriété de valeur immobilière de Tredaville District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente d'une propriété de valeur immobilière de Tredaville District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente d'une propriété de valeur immobilière de Tredaville District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente d'une propriété de valeur immobilière de Tredaville District, Forêt de la rue de la Nouvelle-Orléans, baignées par les ruisseau de la rue de la Nouvelle-Orléans, 221 et 225 rue de la Nouvelle-Orléans.

AVIS DE SUCCESSIONS
Succession de Francis T. Mink.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 65,168 - En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 23 avril 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Quatre certain lots de terre, ensemble avec toutes les baines et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, à savoir:
(1) Un certain lot de terre, avec les baines et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, à savoir:
(2) Un certain lot de terre, avec les baines et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, à savoir:
(3) Un certain lot de terre, avec les baines et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, à savoir:
(4) Un certain lot de terre, avec les baines et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, à savoir:
(5) Un certain lot de terre, avec les baines et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, à savoir:
(6) Un certain lot de terre, avec les baines et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, à savoir:
(7) Un certain lot de terre, avec les baines et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, à savoir:
(8) Un certain lot de terre, avec les baines et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, à savoir:
(9) Un certain lot de terre, avec les baines et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, à savoir:
(10) Un certain lot de terre, avec les baines et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, à savoir:
(11) Un certain lot de terre, avec les baines et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, à savoir:
(12) Un certain lot de terre, avec les baines et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, à savoir:
(13) Un certain lot de terre, avec les baines et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, à savoir:
(14) Un certain lot de terre, avec les baines et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, à savoir:
(15) Un certain lot de terre, avec les baines et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, à savoir:
(16) Un certain lot de terre, avec les baines et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, à savoir:
(17) Un certain lot de terre, avec les baines et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, à savoir:
(18) Un certain lot de terre, avec les baines et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, à savoir:
(19) Un certain lot de terre, avec les baines et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, à savoir:
(20) Un certain lot de terre, avec les baines et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, à savoir:
(21) Un certain lot de terre, avec les baines et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, à savoir:
(22) Un certain lot de terre, avec les baines et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, à savoir:
(23) Un certain lot de terre, avec les baines et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, à savoir:
(24) Un certain lot de terre, avec les baines et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, à savoir:
(25) Un certain lot de terre, avec les baines et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, à savoir:
(26) Un